



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-quatrième session

184 EX/7

PARIS, le 19 février 2010
Original anglais

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS DES ORGANES DIRECTEURS DES INSTITUTS DE CATÉGORIE 1

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (ISU) SUR LES ACTIVITES DE L'INSTITUT

Résumé

Le présent document est établi conformément à l'article V.1 (e) des Statuts de l'Institut de statistique de l'UNESCO (résolution 30 C/44) et à la décision 182 EX/19.

Les incidences financières et administratives des activités qui y sont décrites s'inscrivent dans les limites de l'actuel C/5.

Décision proposée : paragraphe 33.

INTRODUCTION

1. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a pour mission de fournir des informations statistiques qui facilitent la prise de décisions éclairées dans les États membres et les organisations internationales, et de favoriser un débat reposant sur des données probantes concernant les questions qui relèvent de la compétence de l'UNESCO.

2. Le présent rapport résume les principales activités de l'Institut depuis la présentation de son dernier rapport au Conseil exécutif de l'UNESCO, en septembre 2009 (182 EX/19). De plus amples détails sur tel ou tel aspect de ses travaux peuvent être fournis sur demande.

STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION

3. Conformément au calendrier prévu, la base de données de l'ISU sur l'éducation a été mise à jour deux fois en 2009 (mai et octobre), puis à nouveau en janvier 2010. La publication d'octobre 2010 a mis en évidence une nette amélioration du degré d'actualité des données. Celles-ci ont figuré dans d'importants rapports et indices statistiques internationaux, à savoir les *Indicateurs du développement dans le monde* (Banque mondiale) ; l'*Indice du développement humain* et le *Rapport mondial sur le développement humain* (PNUD) ; *La Situation des enfants dans le monde* (UNICEF) ; le rapport officiel des Nations Unies sur les OMD, et bien d'autres.

4. L'Institut a contribué au Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 en fournissant l'annexe statistique et les principaux indicateurs utilisés pour observer les progrès réalisés. En outre, les contributions analytiques au rapport ont porté essentiellement sur les enfants non scolarisés, les comparaisons entre les résultats d'enquêtes sur les ménages et les sources de données administratives et sur les prévisions de la demande d'enseignants du primaire.

5. Le *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009* a été rendu public en juillet 2009 lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, à Paris. Au cours de la conférence, l'Institut a aussi présenté de nouvelles données sur la mobilité internationale des étudiants.

6. Une nouvelle série de projections parue en octobre devrait aider à mieux évaluer les besoins futurs en enseignants du primaire. Ces projections contribuent à recenser les pays qui doivent accroître leur corps enseignant de manière à répondre aux besoins de tous les enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui seront scolarisés d'ici à 2015. Elles constituent une contribution essentielle pour la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT de février 2010.

7. L'Institut a conduit une première évaluation de l'impact de la crise financière sur le financement public de l'éducation dans 16 pays en examinant les documents budgétaires officiels des gouvernements. Ce travail se poursuivra en 2010, le but étant de faire le point de la situation et de contribuer au prochain Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

8. L'Institut participe actuellement à un vaste examen de la Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui s'accompagne de consultations avec divers experts et organisations statistiques. Parallèlement, 55 cartes de la CITE ont été achevées, ce qui améliore nettement la couverture des données pour les pays concernés.

9. Quatre ateliers régionaux auxquels ont participé des statisticiens nationaux ont été organisés en 2009 et au début de 2010 dans le cadre des efforts fournis pour analyser les cartes de la CITE, résoudre des problèmes pratiques de communication des données à l'Institut, donner des informations sur les méthodes de mesure internationales et les derniers développements, et pour aborder les indicateurs relatifs à l'EPT et aux OMD ainsi que les nouveaux enjeux. Par ailleurs, un certain nombre d'ateliers nationaux ont été organisés et ont permis de dispenser une formation plus approfondie et intensive à des groupes de statisticiens nationaux et de fonctionnaires des ministères de l'éducation.

STATISTIQUES DE L'ALPHABÉTISME

10. En plus de produire régulièrement des statistiques mondiales de l'alphabétisme fondées sur des données administratives, l'ISU dirige deux programmes spéciaux visant à améliorer les mesures dans ce domaine.

Le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP)

11. Après avoir mené à bien des essais sur le terrain dans des pays pilotes, l'ISU a analysé les résultats et révisé les instruments d'enquête et les documents utilisés. Les enquêtes principales dans les pays participants devraient démarrer en mars 2010.

12. Par ailleurs, la Jordanie, le Paraguay et le Viet Nam ont terminé le travail préparatoire pour leurs essais sur le terrain qui se dérouleront au cours du premier trimestre 2010.

13. Un groupe consultatif technique pour la région Asie-Pacifique a été créé en novembre 2009 pour fournir un appui technique aux pays de la région. Un groupe semblable avait été précédemment mis en place dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le Programme d'évaluation des résultats de l'apprentissage

14. Deux études ont été entreprises à l'appui des activités du Groupe de travail international sur l'évaluation et l'amélioration de la qualité de l'apprentissage, créé en octobre 2008. Elles portent sur les conditions propices à un apprentissage de qualité et sur les points communs d'un pays à l'autre dans les programmes scolaires en ce qui concerne les compétences en matière de lecture, d'écriture et de calcul à la fin de l'enseignement primaire.

STATISTIQUES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

15. Depuis novembre 2009, l'ISU joue un rôle clé dans deux ateliers (auxquels participent environ 45 pays), qui ont été organisés par des organisations partenaires, le RICYT et l'UA/NEPAD.

16. Les résultats de l'enquête 2008 sur la recherche-développement ont été publiés en octobre 2009 sur le site Web de l'ISU. Ils regroupaient des données concernant 136 pays et territoires.

17. L'Institut a révisé le questionnaire principal et le manuel d'instructions de l'enquête conjointe UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) sur les carrières des titulaires de doctorat (CTD). Ces instruments ainsi améliorés serviront à une collecte de données en 2010.

18. L'Institut coopère étroitement avec le Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO en vue de produire un rapport mondial sur les sciences dont la parution est prévue pour juin 2010.

STATISTIQUES DE LA CULTURE

19. L'Institut a finalisé et publié le nouveau *Cadre de statistiques culturelles 2009* en collaboration avec le Secteur de la culture de l'UNESCO. Des exemplaires de ce document ont été distribués aux États membres, aux organisations internationales et autres partenaires clés.

20. L'Institut a aussi mis au point une stratégie destinée à faciliter l'utilisation de ce cadre : elle consiste principalement à élaborer des guides méthodologiques et à organiser des ateliers de formation approfondie avec des statisticiens nationaux et des professionnels de la culture. Ainsi, en 2009, deux ateliers de formation régionaux sur l'utilisation du cadre ont été organisés à Doha et à Kingston.

21. En coopération avec le Secteur de la culture de l'UNESCO, l'ISU a créé un groupe d'experts sur la mesure statistique de la diversité des expressions culturelles, à qui trois études ont été commandées ; deux d'entre elles ont été achevées en 2009 tandis que la troisième sera présentée en avril 2010.

STATISTIQUES DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

22. S'appuyant sur les informations communiquées par son groupe de travail international sur les statistiques relatives aux TIC dans l'éducation (WISE), l'Institut a finalisé un manuel de référence et a examiné les résultats d'une enquête pilote réalisée dans ce domaine avec la participation d'une trentaine de pays.

23. Les outils et les résultats de l'enquête pilote ont été globalement approuvés par divers organismes internationaux. En particulier, la Commission de statistique des Nations Unies a officiellement adopté le premier ensemble d'indicateurs sur les TIC dans l'éducation préparé par l'Institut.

24. En coopération avec le Programme Information pour tous (PIPT) de l'UNESCO, l'Institut travaille, de concert avec l'Université de Stirling (Écosse) à une méthodologie pour le Cadre des indicateurs de maîtrise de l'information. Il finalise actuellement une série de recommandations sur la possibilité, aussi bien méthodologique qu'opérationnelle, de recueillir des données sur la maîtrise de l'information de manière durable.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES (RCS) ET COORDINATION HORS SIÈGE

25. L'Institut a réalisé un projet ambitieux pour gérer son programme de RCS et resserrer ses relations de travail avec les statisticiens nationaux. Grâce à des accords conclus avec des bureaux multipays de l'UNESCO en 2009, il a créé de nouveaux postes de conseillers statistiques dans sept bureaux de l'UNESCO : Bamako, Dar es-Salaam, Doha, Nairobi, New Delhi, Windhoek et Yaoundé. En outre, deux spécialistes adjoints du programme sont affectés au Bureau de l'UNESCO à Dakar et Bureau régional pour l'éducation en Afrique (BREDA) ainsi qu'au Bureau multipays d'Apia.

TRAITEMENT DES DONNÉES ET NORMES

26. L'Institut a joué un rôle moteur dans l'élaboration d'un projet d'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), conçu pour améliorer l'échange de données entre organismes de statistique. Les données mises à jour de l'ISU sont désormais automatiquement fournies à ses principaux clients, à savoir la Banque mondiale et la Division de statistique des Nations Unies (qui est chargée des données sur les OMD et de celles des Nations Unies).

27. Sur la base des résultats de consultations internes et externes, l'Institut a élaboré un cadre destiné à contrôler la qualité de ses données. Des indicateurs de performance clés ont été définis et des données de référence sur les processus et les produits de l'ISU ont été recueillies. Dans l'ensemble, les premiers résultats sont positifs, même si des compromis ont été réalisés, avec notamment la décision stratégique de privilégier la précision des données plutôt que leur exhaustivité.

RAPPORT SUR CERTAINES QUESTIONS

28. La Conférence générale a approuvé à sa 35^e session les crédits alloués à l'ISU pour le prochain exercice biennal (2010-2011) (résolution 35 C/65), à savoir 9 128 600 dollars. Ce montant est en augmentation par rapport aux trois exercices biennaux précédents (9 020 000 dollars).

29. Pour 2010, l'Institut a confirmé les contributions des pays/organismes suivants : ACDI, Banque mondiale, Canada, DFID, Espagne, Norvège et Pays-Bas. Le Danemark et la Finlande ont

déclaré qu'ils souhaitaient continuer de soutenir les activités de l'ISU, mais il n'y a pas d'engagement ferme ni d'accord pour le moment.

30. Actuellement, l'effectif total de l'ISU représente 111 personnes et se répartit comme suit : 53 postes fixes, 24 engagements de durée limitée (EDL), 26 contrats de service (SC) et 8 contrats spéciaux de services (SSA). Parmi elles, 19 sont en poste dans des bureaux hors Siège de l'UNESCO en Afrique, dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique et en Amérique latine.

31. En 2009, l'Institut a lancé un projet pilote pour donner au personnel de service et de bureau plus de possibilités d'acquérir de l'expérience hors Siège à des postes plus élevés. Trois EDL de classe P-1 ont été créés à Apia (Samoa), Dakar (Sénégal) et Santiago (Chili). Il a été demandé aux personnes retenues de démissionner de leur poste fixe et d'accepter une promotion avec un EDL.

32. La retraite du personnel de l'ISU organisée en septembre 2009 a constitué un cadre idéal pour procéder à une évaluation des compétences de tous les membres du personnel. Les résultats ont permis à l'Administrateur des ressources humaines de travailler avec chaque membre du personnel pris individuellement pour définir des plans de carrière spécifiques et fixer des objectifs tangibles tout en ciblant des besoins de formation personnalisés pour 2010.

PROJET DE DÉCISION PROPOSÉ

33. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être envisager d'adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant l'article V.1 (e) des Statuts de l'Institut de statistique de l'UNESCO (résolution 30 C/44) et la décision 182 EX/19,
2. Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration de l'ISU sur les activités de l'Institut depuis juillet 2009 (184 EX/7),
3. Prend note des activités menées par l'Institut au cours des six derniers mois et du fait que leurs incidences financières et administratives s'inscrivent manifestement dans les limites du 34 C/5 ;
4. Invite la Directrice générale à continuer de s'inspirer des recommandations formulées par le Conseil d'administration de l'ISU ;
5. Invite en outre le Conseil d'administration de l'ISU à lui faire rapport à sa session.